



Le renouvellement des délégués du personnel dans les Commissions Administratives Paritaires Départementales (CAPD) et Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN) est l'occasion de faire un bref rappel des attributions de ces diverses instances, et accessoirement de l'importance du vote à émettre.

**Cette élection a deux objectifs :**

- Désigner vos représentants face à l'administration départementale (CAPD) et nationale (CAPN) pour défendre vos intérêts et contrôler l'ensemble de la gestion du personnel : mouvement, promotions, stages, listes d'aptitudes diverses, congés de formation ou de mobilité, avis sur les changements de département, situations particulières... pour les trois ans à venir.
- Déterminer la représentativité des organisations syndicales qui désigneront leurs délégués dans tous les autres organismes statutaires, en particulier les comités techniques paritaires (CTP) qui donnent leurs avis sur les mesures de carte scolaire.
- Le SE-UNSA aborde ces élections avec un esprit d'ouverture : « au service de tous avec l'appui de chacun »

**La diversité pour l'efficacité**

Notre liste essaie d'allier au maximum une représentation des personnels enseignants du premier degré de l'Ardèche.

Mais c'est d'abord une équipe de militants qui s'investira à fond dans sa tâche.

Notre liste comprend un certain nombre de jeunes collègues nouveaux pour assurer la relève.

Cette continuité nous paraît importante pour la défense de vos intérêts face à des Inspecteurs d'Académie qui ne font que passer, mais qui essaient d'imposer leurs propres règles.

**L'unité pour parler au nom de tous**

Le SE-UNSA regroupe toutes les catégories de personnels. Chaque instituteur, chaque professeur des écoles, spécialisé ou non, adjoint ou directeur, a la possibilité de débattre, démocratiquement en son sein, de tous les problèmes concernant notre profession.

Nous pouvons donc parler valablement au nom de toutes les catégories, en tenant compte de leurs spécificités, mais sans les opposer, comme le font certains adeptes d'un corporatisme d'un autre temps.

Cette unité et cette diversité sont une force de contestation et de proposition face à une administration toujours prête « à diviser pour régner ». C'est dans ce contexte d'unité dans la diversité que le SE-UNSA peut peser sur les décisions que prend l'administration.

***Plus nous serons forts, grâce à vous, et plus ces décisions iront dans le sens que vous souhaitez et que nous souhaitons.***

**Sans céder à la démagogie**

Fidèles à une longue tradition, les élus du SE-UNSA continueront à veiller au déroulement correct des opérations concernant la gestion de l'ensemble du personnel et à revendiquer des améliorations.

Ils continueront aussi à défendre les cas particuliers.

**Ils se feront un devoir de ne pas promettre d'obtenir tout et n'importe quoi. Au SE-UNSA, on ne joue pas à cela : tout n'est pas possible.**

**La somme des intérêts particuliers ne rejoint pas toujours l'intérêt général.**

Seule une délégation départementale forte et expérimentée peut être efficace.

**C'est pourquoi nous vous appelons à voter massivement pour la liste SE-UNSA.**